

MISE EN PLACE DE MESURES DE MITIGATION ENVIRONNEMENTALE À L'ANCIEN DÉPOTOIR DE CONTRECOEUR

ANNEXE B - BORDEREAU DE SOUMISSION

Numéro de référence	Description A - Préparation du site, organisation de chantier, Recouvrement et Travaux connexes	Quantité estimée ⁽²⁾	Unité	Prix unitaire	Montant (en dollars canadiens)
					Total
A.1	Coûts de construction relatifs au Recouvrement ⁽¹⁾				
A.1.1	Mobilisation(s)/démobilisation(s), préparation du Site et organisation de chantier				
A.1.1.1	Mobilisation(s)et démoblisation(s) générales, préparation du Site et organisation de chantier	1	Forfait	\$	\$
A.1.2	Profilage et préparation de la surface				
A.1.2.1	Essouchement et débroussaillage	59 200	m ²	\$	\$
A.1.2.2	Profilage de la surface	59 200	m ²	\$	\$
A.1.2.3	Fourniture et mise en place du sable	16 150	m ³	\$	\$
A.1.2.4	Aménagement de fossés	550	m linéaire	\$	\$
A.1.2.5	Excavation et remblayage des tranchées d'ancrage	7 150	m ³	\$	\$
A.1.2.6	Fourniture et mise en place du géotextile de Type 1	81 000	m ²	\$	\$
A.1.3	Système de ventilation des biogaz				
A.1.3.1	Pierre nette	40	t.m.	\$	\$
A.1.3.2	Fourniture et mise en place du géotextile de Type 2	80	m ²	\$	\$
A.1.3.3	Conduites de captage	4 100	m linéaire	\$	\$
A.1.3.4	Événements	4	unité	\$	\$
A.1.4	Géomembrane				
A.1.4.1	Fourniture, manutention et entreposage	59 200	m ²	\$	\$
A.1.4.2	Mise en place et assemblage	59 200	m ²	\$	\$
A.1.4.3	Raccordements aux conduites et infrastructures	14	unité	\$	\$
A.1.5	Drain synthétique				
A.1.5.1	Fourniture, manutention et entreposage	59 200	m ²	\$	\$
A.1.5.2	Mise en place et assemblage	59 200	m ²	\$	\$
A.1.6	Couche de protection et de drainage				
A.1.6.1	Sable	24 200	m ³	\$	\$
A.1.6.2	Pierre nette	2 310	t.m.	\$	\$
A.1.6.3	Géotextile Type 1	3 500	m ²	\$	\$
A.1.7	Terre végétale	8 050	m ³	\$	\$
A.1.7.1	Terre végétale	8 050	m ³	\$	\$
A.1.8	Chemins de circulation				
A.1.8.1	Pierre concassée	6 500	t.m.	\$	\$
A.2	Coûts de construction relatifs aux travaux connexes sur le site ⁽¹⁾⁽³⁾				
A.2.1	Ponceau	1	Forfait	\$	\$
A.2.2	Clôture	1750	m linéaire	\$	\$
A.2.3	Ensemencement	59200	m ²	\$	\$
A.2.4	Démantèlement de la palissade existante	1	Forfait	\$	\$
A	Total				\$

Notes

⁽¹⁾ Les coûts de construction et d'ingénierie doivent inclure tous les coûts encourus, notamment les coûts de conception, de construction et d'assurance, les honoraires professionnels et tous les frais relatifs à la gestion, aux cautionnements, aux lettres de crédit et au financement inhérents, et aux coûts associés au respect des exigences relatives aux Garanties d'exécution et de paiement pendant la construction.

⁽²⁾ Quantité estimée aux fins de soumission. Les quantités seront ajustées en fonction des quantités réellement réalisées sur le terrain. Seules les quantités réelles sont payées. Les quantités doivent être au préalable approuvées par le représentant du Maître de l'ouvrage.

⁽³⁾ Les coûts de mobilisation/démobilisation, préparation du Site et organisation de chantier associés aux travaux connexes doivent être inclus au poste A.1.1.1.